



N° 000205 /PR/ANBG/DG/CT *JM*
LTC

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général porte à la connaissance des élèves des classes de terminale, étudiants, parents, responsables d'établissements secondaires et supérieurs, représentants des missions diplomatiques, responsables des organismes de gestion, ainsi que toutes les autres parties prenantes, que l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) met à leur disposition son chronogramme d'activités relatif au traitement des dossiers de demande de bourse d'études, au titre de l'année académique 2022-2023.

L'objectif de la mise en place de ce chronogramme est non seulement d'examiner efficacement les dossiers de demande de bourse, mais également de pallier les difficultés liées aux retards observés antérieurement dans le cadre de l'acheminement de nos apprenants vers leurs lieux d'études.

Ainsi, le traitement et l'examen de ces dossiers se dérouleront comme suit :

I/ Pour les bacheliers 2022

- ❖ du 1^{er} au 05 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études à l'étranger ;
- ❖ du 08 au 10 août 2022 : examen des dossiers des bourses de coopération. Les listes des apprenants sélectionnés par les partenaires doivent parvenir à l'A.N.B.G. au plus tard le 1^{er} août 2022 ;
- ❖ du 11 au 13 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études à l'étranger dans les établissements d'enseignement supérieur INTER-ETATS. La date limite de transmission des listes des admis aux concours d'entrée dans lesdits établissements est fixée au 04 août 2022 ;
- ❖ du 14 au 21 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les établissements supérieurs d'admission au concours au Gabon, notamment INSG, ITO, INPTIC, IUSO, IST, ENSET, ENEF, ENAM, ENM, INSAB, EPM, etc. Les listes des admis à ces différents concours doivent parvenir à l'A.N.B.G. au plus tard le 1^{er} août 2022 ;

- ❖ du 22 au 30 août 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les établissements privés d'enseignement supérieur au Gabon ;
- ❖ du 1^{er} au 15 septembre 2022 : examen des dossiers de demande de bourse pour des études dans les universités publiques au Gabon (UOB, USTM et USS).

II/ Pour les étudiants scolarisés au titre de l'année académique 2021/2022

A – Les étudiants boursiers

Les dossiers des étudiants boursiers ayant terminé l'année académique sus-indiquée seront également examinés, au cours de cette session, à condition pour ces derniers de procéder au téléversement des relevés de notes et de la pré-inscription ou de l'inscription, pour le compte de l'année académique 2022-2023.

B – Les étudiants non boursiers

Les dossiers de demande de bourse des étudiants non boursiers seront examinés au cours de la deuxième session en novembre 2022.

NB : Tout dossier transmis hors délai sera purement et simplement rejeté.

Fait à Libreville, le 14 AVR. 2022

Le Directeur Général

Sandra Flore MAMBARI PENZE épouse ABESSOLO

